

FORMATION SPÉCIALISÉE

DU CSA DE RÉSEAU

DU 8 AVRIL 2025

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex • www.financespubliques.cgt.fr • dgfp@cgt.fr • 01.55.82.80.80.

Suivez-nous sur ou Instagram facebook :

 : http://instagram.com/cgt_finances_publiques  : [@cgt_finpub](https://www.facebook.com/cgt_finpub) (CGTFinancesPubliques)

Après le 3 avril journée de mobilisation fonction publique portant contre le gel du point d'indice, la fin de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat), la baisse de 10% de la rémunération en cas de maladie, la réforme des retraites, etc, la mobilisation se poursuit y compris aux finances publiques, contre la potion amère du budget 2025 imposé au prétexte d'une éventuelle économie de guerre. Les dépenses de l'État sont programmées en baisse de 2% soit 32 milliards d'euros alors même que les besoins augmentent et que l'inflation n'est pas stoppée. Pour les ministères, ce sont 10 milliards de baisse par rapport à 2024, de l'inédit depuis 25 ans comme l'a reconnu elle-même la ministre des comptes publics.

Une fois de plus c'est aux salariés de passer à la caisse pour compenser les multiples cadeaux accordés aux plus riches et aux grandes entreprises. Les mesures prévues pour faire contribuer les plus riches sont hypers restrictives et temporaires quand les baisses des moyens des services publics sont définitives !

Ces Coupes budgétaires sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires comme des ministères conduisent à une dégradation des missions et des conditions de travail.

La CGT exige toujours avec détermination le retrait de la réforme des retraites : pour nous le départ à 64 ans, c'est toujours non et c'est pour cela que nous avons d'ailleurs quitté la table des négociations, pour construire les mobilisations.

Avec un budget 2025 de 13 millions consacré à la politique ministérielle en faveur de la santé et sécurité au travail soit une dotation moyenne par agent (enveloppe locale de 84 €+ 27 € d'enveloppe régionale) de 111 € et après mise en réserve à 108 € contre 118 € (81,74€ + 26,27€) en 2024 et une inflation supérieure à 2 % minimum sur 2025, nous ne pouvons qu'être particulièrement inquiet face à l'augmentation des besoins des personnels et une demande croissante de crédits nécessaires pour lutter efficacement contre des risques professionnels majeurs comme les RPS qui en représentent 27,13 % à la DGFIP .

Que dire du bilan des accidents du travail et maladies professionnelles 2024, sinon qu'il s'agit d'un conglomérat de statistiques regroupées dans des tableaux et des camemberts, mais qui cette année encore ne comporte pas d'analyse ni de propositions d'action, comme sur l'augmentation des accidents de trajets ?

Les refus de reconnaissance d'imputabilité au service de déclaration d'accident ou de maladie professionnelle ? Pas un mot, pas de chiffres ou des explications !

Donc à quand une étude sur ces sujets pour établir des plans d'action ?

Dans nos services publics, nos conditions de travail continuent de se dégrader: suppressions incessantes d'emplois, liquidation de services et de sites, méthodes de travail industrialisées, règles de gestion toujours plus discrétionnaires, rémunérations qui ne suivent pas. Le mal-être au travail ne fait que s'aggraver.

L'Administration a pourtant une responsabilité et une obligation vis-à-vis de la santé mentale et physique de ses agents.

Les agents de la DGFIP veulent être reconnus pour leur travail d'utilité publique. Ils ont un besoin de « sens » pour maintenir ce dépassement perpétuel lié principalement au déficit d'emplois que les gouvernements creusent d'année en année sous prétexte de rigueur budgétaire.

En France s'est installé « un culte de la performance et du dépassement » où toutes les activités sont « mises en chiffres ».

Conséquence: « le travail n'est plus perçu comme un objet de satisfaction », même bien accompli.

S'installe le «sentiment que plus on saute haut, plus la barre va monter», source à la fois de pressions et de frustrations considérables.

Aussi, la décision d'arrêter les mouvements de mutation locale des cadres A pour laisser la place à des affectations au choix et au fil de l'eau risque d'avoir un impact lourd sur nos carrières et nos missions avec une instabilité supplémentaire pour les équipes. On peut s'interroger sur les conséquences probables sur ce choix de management, notamment la charge supplémentaire pour les chefs de service et les services RH et le risque évident de filiarisation et d'augmentation des discriminations des A.

Le respect du dialogue social, ce serait aussi de ne pas nous mener en bateau au sujet de l'étude d'impact de l'IA que nous avons demandée il y a un an, mais force est de constater qu'à chaque nouvelle étape elle se vide un peu plus de son contenu, en même temps que la concrétisation est sans cesse repoussée. Pourtant la dégradation du travail et la perte de sens sont déjà une réalité aggravée par le dogme du tout numérique et de l'IA

A propos des fiches de signalement, leur forte augmentation est particulièrement inquiétante et atteste d'une aggravation des risques, notamment RPS.

En effet, partout dans le réseau, nous remonte les situations d'exposition à des risques de violence toutes plus variées les unes que les autres. Cependant les fiches parfois retraitées empêchent nos élus de jouer leur rôle d'acteur-préventeur.

La CGT Finances Publiques continue d'exiger que les représentants des personnels en FSL , préventeurs à part entière, soient dûment informés de la situation des services et des éventuels incidents qui pourraient s'y dérouler.

Aujourd'hui, nous renouvelons encore notre demande de non-anonymisation des fiches de signalement.

Concernant, notre FS R, nous souhaitons vivement que l'incident du 17 janvier dernier ne se reproduise pas. Pour la CGT Finances Publiques il est hors de question de couper la parole à nos élus et experts, ou de brider leur expression. Nous sommes partisans d'un dialogue social apaisé et respectueux.

Si c'est malheureusement, la situation devait se reproduire, nous n'hésiterions pas à remplir une fiche de signalement.